

David Hendrickx
E
8 / 12

ARCHAEOLOGIA BELGICA

175

G. HOSSEY & A. GEUBEL

L'ÉGLISE SAINT-PIERRE-AUX-LIENS À SAINT-PIERRE-CHEVIGNY

Fouilles de
FR. BOURGEOIS † (1963).

BRUXELLES
1975

*Librairie Chevigny -
Saint-Pierre*

ARCHAEOLOGIA
BELGICA

135

ARCHAEOLOGIA BELGICA
L'ÉGLISE SAINT-PIERRE-AUX-LIENS

L'ÉGLISE SAINT-PIERRE-AUX-LIENS A SAINT-PIERRE-CHEVIGNY

L'ÉGLISE SAINT-PIERRE-AUX-LIENS
SAINT-PIERRE-CHEVIGNY

Publié en vertu de l'arrêté royal du 20
mars 1925 par le Service National des
Monuments et Sites
N° 1

© Service national des Monuments
et Sites
BRUXELLES
1975

AE05342

ARCHAEOLOGIA BELGICA

Dir. Dr. H. Roosens

Etudes et rapports édités par le
Service national des Fouilles
Parc du Cinquantenaire 1
1040 Bruxelles

Studies en verslagen uitgegeven door de
Nationale Dienst voor Opgravingen
Jubelpark 1
1040 Brussel

© Service national des Fouilles
D/1975/0405/6

ARCHAEOLOGIA BELGICA

175

G. HOSSEY & A. GEUBEL

L'ÉGLISE SAINT-PIERRE-AUX-LIENS À SAINT-PIERRE-CHEVIGNY

Fouilles de
FR. BOURGEOIS † (1963).

BRUXELLES
1975

I. INTRODUCTION

Le ban de Chevigny, situé aux confins méridionaux de l'ancien diocèse de Liège, se partageait entre deux paroisses dont l'ancienneté ne fait aucun doute : celle de Sainte-Marie à l'est, celle de Saint-Pierre à l'ouest. Depuis longtemps, les historiens s'interrogeaient sur l'origine et la filiation des deux églises.

Aussi, lorsqu'en 1963, l'occasion se présenta d'explorer le sous-sol de l'église de Saint-Pierre, le Service national des Fouilles confia-t-il à feu François Bourgeois le soin de pratiquer d'importants sondages. Les fouilles, qui devaient être menées au rythme des travaux de restauration de l'édifice, se déroulèrent pendant une vingtaine de jours, en octobre 1963.

Le décès empêcha malheureusement Fr. Bourgeois de rédiger un rapport qui eût bénéficié de ses connaissances et de son expérience. Mais les notes qu'il a laissées et le souvenir que nous avons conservé de ses commentaires sur le chantier nous ont permis de rester fidèles à la plupart de ses interprétations.

Nous devons exprimer notre reconnaissance aux membres de l'Administration communale de Saint-Pierre, qui facilitèrent les recherches, ainsi qu'à M. l'abbé H. Champion, curé de la paroisse, qui mit les archives paroissiales à notre disposition. De son côté, l'architecte feu A. Miest avait apporté toute sa collaboration aux recherches. Enfin, nous exprimons également notre gratitude à M. A. Matthys, pour l'intérêt qu'il a apporté à cette étude.

II. SITUATION TOPOGRAPHIQUE

Le village de Saint-Pierre est situé dans la partie méridionale de l'ancien ban de Chevigny à 3 km au sud de la villette de Libramont (fig. 1). Aujourd'hui, comme jadis, seules quelques fermes et maisons s'égrènent au pied de l'église dédiée à saint Pierre-aux-Liens, ponctuant ainsi l'immensité du plateau de Recogne d'une oasis

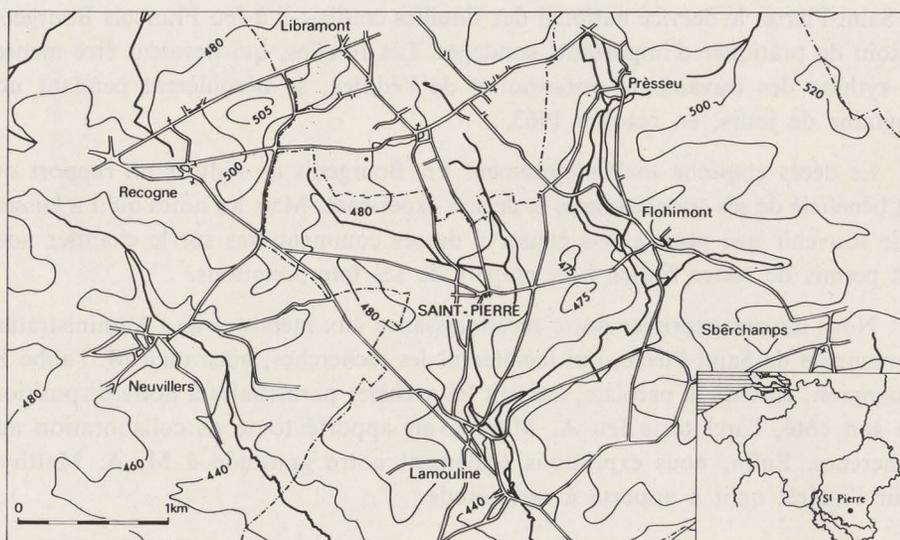


Fig. 1. — Situation topographique générale.

aux dimensions restées humaines. Implanté à une altitude moyenne de 460 m, il domine un léger vallon creusé par le ruisseau de Lamouline, affluent de la Vierre (fig. 2).

L'église, entourée du vieux cimetière dans lequel toute inhumation a cessé depuis 1937, occupe le centre d'un carrefour dont les branches conduisent vers les différentes sections de l'actuelle paroisse : Presseux au nord, Flohimont au nord-est, Sberchamps à l'est et Lamouline au sud. Curieusement, les inhumations se faisaient face à chacune des sections de la paroisse dont le défunt était originaire. Cette coutume créait ainsi un lien spirituel symbolisant l'union de l'église avec les défunts et les vivants.

Déjà en 1696, l'abbé de Saint-Hubert avait noté la situation topographique centrale de l'église Saint-Pierre : *La mère église est seule bastie et sans village au*



Fig. 2. — Vue générale du village de Saint-Pierre-Chevigny vers le sud-ouest (Photo Tjienke Dagnelie).

milieu de la campagne a l'entour enrond, vu par manière d'estoille, il y a six villages endépendans, distans les uns d'un quart d'heure, les autres d'un quart et demy de lad. église dans un desquels (Libramont) la maison pastorale est établie ¹.

¹ A.E.ST-H., Fonds de l'abbaye, 735. Lettre de Clément Lefèbvre, abbé de Saint-Hubert au Vicaire Général du diocèse de Liège (25-9-1696). Les six villages qui sous l'ancien régime dépendaient de l'église Saint-Pierre sont : Libramont, Presseux, Flohimont, Lamouline, Neuvillers et Recogne. Ce n'est qu'après le Concordat de 1801 que Sberchamps fut détaché de la paroisse de Sainte-Marie pour être rattachée à celle de Saint-Pierre en compensation de la perte subie par cette dernière par l'érection de Neuvillers en paroisse succursale.

III. LES SOURCES HISTORIQUES

1. — 1354

Les églises de Saint-Pierre-Chevigny et de Sainte-Marie-Chevigny, situées *in consilio Bastoniensi*, sont reprises dans une liste d'églises dont la collation est à l'abbé de Saint-Hubert ².

2. — 1644

La nuit du 27 au 28 décembre, un violent incendie détruit l'église et tout ce qu'elle contenait. ...*le 28^e jour du mois de décembre dernier, l'église paroissiale de la paroisse de St-Pierre... a esté entièrement bruslée d'une conflagration universelle tant du chœur, nef que de la tour et cloches d'icelle par un accident incogneu et fortuit au grand estonnement et désolation des habitants d'icelle paroisse et d'autant qu'avec le corps du bastiment de lad. église qui étoit de sy belle structure, tous les ornemens, vases sacrez, cloches et autres meubles dont elle estoit dévotionnement pourveue, sont estez consomez par le fei, comme aussi tous les moiens et commoditez des dicts paroissiens consistans en grains, vivres, habitz et autres choses de leur vaillant lesquelles estoient en refuge dans icelle église...* ³.

² G. KURTH, *Les chartes de l'abbaye de Saint-Hubert-en-Ardenne*, T. 1, Bruxelles, 1903, p. 588.

La documentation iconographique ancienne intéressant l'église de Saint-Pierre est rare. Tout au plus peut-on signaler :

— 1777

Carte chorographique des Pays-Bas autrichiens y compris les principautés de Liège et de Stavelot, par le comte de Ferraris.

Feuille 161 (Bibl. Royale de Belgique, sect. Cartes et plans, Bruxelles).

Les documents d'archives sont dispersés dans plusieurs fonds :

— A.C.ST-P. Archives Communales à Saint-Pierre.

Registre des délibérations du Conseil (1836-1883).

— A.E.ST-H. Archives de l'Etat à Saint-Hubert.

Fonds de l'abbaye, 735.

— A.P.ST-P. Archives Paroissiales à Saint-Pierre.

a) Registre des comptes de la Fabrique.

b) Pièces diverses.

— C.R.M.S. Commission royale des Monuments et des Sites à Bruxelles. Dossier n° 3672.

Parmi les sources imprimées citons :

— L. HECTOR, *Histoire de Chevigny*, dans *AIAL*, T. LXXXII, 1951. Description et historique de l'église Saint-Pierre, pp. 97-102.

³ A.E.ST-H., *Fonds de l'abbaye*, 735. Constat de l'incendie fait par la haute cour de justice de Chevigny siégeant à Libramont le 2 janvier 1645. Une seconde attestation du curé Robert Monaville, datée du 3 janvier, précise que l'incendie est arrivé *ob militum incursiones*. Les habitants de Neuvillers, et particulièrement Adam le Brasseur, accusent Robert Monaville de négligence et demandent l'ouverture d'une enquête. Le résultat de cette enquête ne nous est pas connu. Toutefois les questions

3. — 1693, 27 mars

Le transept est en ruine et par sa destruction menace le chœur et la nef ⁴.

4. — 1861, 24 septembre

Le conseil communal propose l'agrandissement de l'église par la construction d'un jubé au fond de la nef ⁵.

5. — 1865

Divers aménagements à l'intérieur de l'église. Construction d'un jubé supporté par deux colonnes, réfection complète du plafond de la nef et transept (Architecte : Jamot, d'Arlon) ⁶.

6. — 1903

Construction d'une nouvelle sacristie (Architecte : Vangelhuwe, de Namur) ⁷.

7. — 1963

Restauration complète de l'église (Architecte : A. Miest, de Neufchâteau). Reconstruction de la flèche, nouveau pavement, suppression du lambris, crépis des murs intérieurs ⁸.

introduites montrent à suffisance qu'en cette fin de l'année 1644 un rôle de garde était organisé. Une des questions est particulièrement significative à cet égard : ... *qui est l'auteur du changement du corps de garde qui souloit être dessous la vault de la tour, où il n'y avoit péril de feu pour le placer sur lad. vault dessous le ballefroy du cloche et entre les croysades d'iceluy, au milieu des coffres et hardes y refugiés...* Pauvres, les paroissiens de Saint-Pierre ne peuvent eux-mêmes procéder à la reconstruction de leur église. Aussi, des émissaires bénévoles parcourent-ils les pays voisins de l'Allemagne à la Flandre pour rechercher bienfaits et aumônes.

⁴ A.E.St-H., Fonds de l'abbaye, 735. Sur ordre du Procureur Général du Luxembourg, Dom Clément Lefèbvre, abbé de Saint-Hubert et décimateur de l'église Saint-Pierre s'accorde avec les commis de la paroisse de Saint-Pierre au sujet des réparations à exécuter à l'église. Désormais, l'abbaye sera chargée de l'entretien et des réparations des collatéraux et de la nef moyennant une somme de 50 écus de 8 escalins pièce à fournir par les paroissiens.

⁵ A.C.St-P., Délibérations du conseil (1836-1883) f° 38 V°.

⁶ C.R.M.S., Dossier n° 3672. Feuille 4 : élévation extérieure longitudinale face nord, projection horizontale du plafond.

⁷ Ibidem.

⁸ Parmi les mesures d'entretien et les transformations mineures des XIX^e et XX^e siècles signalons : un crépissage complet de la tour en 1852 (A.P.St-P., Comptes de la Fabrique); l'ouverture d'un quatrième abat-son à l'ouest en 1868 (A.C.St-P., Délibérations du Conseil 1836-1883, f° 69-70); et un ardoisage de l'église en 1930 (C.R.M.S., dossier n° 3672).

IV. LES SOURCES ARCHEOLOGIQUES

A. EXAMEN DES VESTIGES (PLAN I)

L'examen des vestiges fut rendu possible grâce au remplacement complet du pavement. A cette occasion, sept tranchées furent ouvertes (fig. 3). La première (Tr. 1) a permis l'étude du chœur primitif. Les tranchées 2 et 3 (Tr. 2 et Tr. 3) étaient

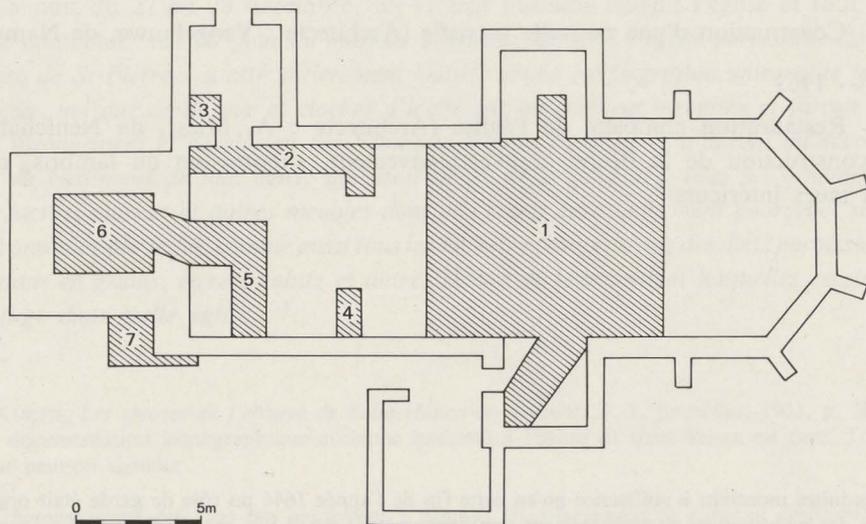


Fig. 3. — Implantation générale des tranchées.

destinées à l'étude du mur septentrional de la nef et les tranchées 4 et 5 (Tr. 4 et Tr. 5) à celle du mur méridional. Quant à la tour, son examen fut mené à bien par la tranchée 6 (Tr. 6), à l'intérieur et par la tranchée 7 (Tr. 7) à l'extérieur (Plan I).

Les vestiges dégagés et le monument encore debout déterminent d'emblée deux grandes périodes de construction (fig. 12) matérialisées par la présence de deux chœurs. La première période comprend l'établissement de l'oratoire primitif (période A1) actuellement disparu et de la tour (période A2) seul vestige antérieur au XVII^e siècle encore conservé. C'est l'incendie de 1644 qui rendit nécessaire une reconstruction intégrale de l'édifice — hormis la tour — et qui définit ainsi une seconde période dans l'histoire générale du bâtiment (période B1). Et si quelques ajouts postérieurs

ont changé quelque peu l'aspect de l'édifice ils ne sont néanmoins que secondaires (périodes B2 et B3)⁹.

Période A1

Le chœur primitif dessinait un rectangle de 5,15 m sur 4,70 m et les murs — 19, 21, 20, 40, 41, 43, 51 — présentaient un appareil irrégulier de moellons de calcaire liés par du mortier jaune (fig. 4). Une ouverture de 2,80 m communiquait avec la



Fig. 4. — Chevet du chœur primitif, face extérieure 21 (Photo A. Geubel).

nef. Le seuil 49 était encore conservé à — 86 dominant ainsi le niveau primitif du chœur. Ce premier niveau du chœur est confirmé par le bloc autel 28 dont huit assises régulières étaient conservées de — 4 à — 84 cm (fig. 5). Ce bloc autel, conservé sur une hauteur de 80 cm, développait une surface de 1,40 m × 1 m. Une deuxième phase d'aménagement est déterminé par un pavement de dalles de schiste micacé carrées (15 × 15 cm) ou rectangulaires (35/30 × 15 cm), conservé en 24 et 26. Il s'appuie sur un cailloutis — 33 — reposant sur le sol à — 80. Ce deuxième niveau du chœur se développait uniformément vers — 65/— 67. Les angles du chevet avaient

⁹ Sauf spécification contraire, toutes les mesures sont données *intra muros*. Tous les niveaux sont calculés par rapport au pavement de la nef.

encore la particularité d'être oblitérés par de petits massifs hauts d'une quinzaine de centimètres et vraisemblablement vestiges d'un blocage destiné à stabiliser un troisième niveau disparu.



Fig. 5. — Tombe 22 et autel roman 28, vers l'ouest (Photo A. Geubel).

Tous ces murs étaient enduits comme le révélèrent des traces de plâtras conservées dans l'angle des murs 20 et 40 où le badigeon de chaux recouvrait encore le mortier.

Enfin, des traces d'incendie à — 153 sous le mur du chevet prouvent un aménagement ou une occupation antérieure du site ¹⁰.

¹⁰ Le regretté Fr. Bourgeois, auteur de la fouille, estimait que le chœur carré primitif avait connu une existence indépendante sous forme de « modeste oratoire primitif » avant l'adjonction de la nef et de la tour (cfr *Secrets d'églises*, Bouillon, 1964, pp. 24-25).

La nef primitive, en grande partie détruite par la reconstruction de l'édifice au XVII^e siècle se réduit à quelques éléments épars. Contre toute attente, elle n'était pas reliée au chœur. Les massifs **46** et **52** montrent une couture très nette au niveau des fondations qui sont liées par de l'argile tandis que les vestiges du mur lui-même sont liés par du mortier jaune. Le prolongement du mur latéral nord n'est visible qu'en **48**, **48a** et **48b** et sous un blocage récent lié au mortier rouge en **45**, dominant ainsi la largeur des fondations proche du mètre. Ce mur latéral nord forme une oblique très nette par rapport à l'orientation générale de l'édifice actuel. Quant au mur méridional, il ne se révèle que par les vestiges **52** et **52a** qui ont en commun leur liant de mortier jaune. En façade, la nef primitive a été fortement détruite par les travaux successifs. Il ne subsiste que le massif **46**, dégagé sur une profondeur de 30 cm et engagé sous **78**, muret de support du seuil de l'église actuelle.

Cette nef était également enduite. Des traces d'enduit se retrouvent de place en place en **48**. En **41**, côté nef, l'enduit de mortier jaunâtre, épais de 2 cm, conservait encore des traces de peinture rouge descendant de 5 cm sous le pavement de schiste micacé.

Une stratigraphie particulièrement bien conservée dans la Tr. 2 a permis l'étude des niveaux successifs. Au niveau primitif du chœur correspond une couche d'incendie à — 83. Cette couche d'incendie supportait un deuxième niveau constitué par un pavement de schiste micacé appuyé contre le mur **48** de la nef à — 70. Des vestiges de ce pavement subsistaient encore en **42**, **42a**, **55** et **79** à un niveau variant de — 65 à — 67. Ce pavement était à son tour recouvert d'une couche d'incendie à — 63, elle-même sous-jacente à une couche de sable qui stabilise un deuxième pavement de grandes dalles de schiste, formant le troisième niveau, à — 55.

C'est au cours de cette troisième phase d'aménagement de la nef que fut mis en place l'autel latéral **44** conservé de — 35/— 45 à — 65. Construit en moellons irréguliers liés par du mortier rose, il avait une forme légèrement trapézoïdale. Ses faces nord et ouest conservaient encore des traces de plâtras. Quant à l'accès primitif, il se trouvait vraisemblablement à l'emplacement de l'entrée actuelle¹¹.

Période A2

La tour, massive et opaque, est orientée à l'ouest et dessine un plan carré de construction irrégulière de 6,50 m sur 6 m mesures *extra muros* (fig. 6). Ses murs ont une épaisseur moyenne de 1,50 m et contrastent avec les murs de la nef dont la largeur atteint à peine 75 cm. Cette massivité même démontre assez l'intention

¹¹ Bien que la chronologie des petits sanctuaires mononefs à chœur rétréci et à chevet plat reste mal définie, leur érection s'étale généralement du IX^e au X^e siècle, voire même au début du XI^e siècle (cfr A. MATTHYS et G. HOSSEY, *L'église disparue de Saint-Martin à Lorey (Arville)*, dans *Arch. Belg.* 130, 1971, p. 34, bibliographie et chronologie pour les édifices de la province du Luxembourg.)

défensive de l'ensemble. Les murs 60, 61, 62 et 63 dessinent un rectangle interne de 3,80 m sur 3,15 m et s'appuient sur des fondations largement débordantes et



Fig. 6. — La tour occidentale (Photo Tjenke Dagnelie).

irrégulières en 59, 58, 57, 64 et 65, parfois renforcées par un blocage (fig. 7) — 69 —. Les fondations de la nef actuelle viennent buter contre celles de la tour.

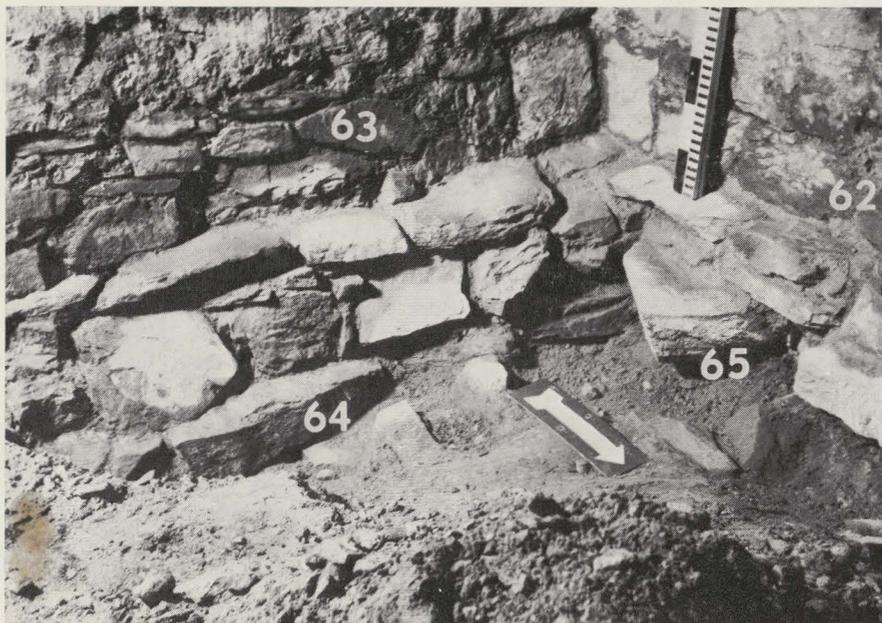


Fig. 7. — Fondations de la tour occidentale (Photo A. Geubel).

Les ressauts de fondation, dont la profondeur s'étage de manière irrégulière de — 80/— 88 en 59 à — 70 en 64 donnent le niveau primitif de la tour, du moins, dans leur partie la moins profonde. Ce niveau primitif paraît de ce fait contemporain de la seconde phase d'aménagement de la nef définie par la mise en place du pavement de schiste micacé. Les ressauts de fondation étaient couverts de remblai.

Sur toute la surface intérieure, à une profondeur variant de — 40 à — 55, un incendie avait laissé une couche de débris abondants. Certains de ces objets ont pu être datés avec précision : une monnaie de 1484-1505, un fragment de salivette du début du XVI^e siècle et un fragment de cruche de Bouffioux millésimé 1601. Autant de témoins qui autorisent l'identification de cette couche d'incendie avec la *conflagration universelle* de 1644 (Doc. 2).

La maçonnerie des murs, en appareil de schiste grossièrement taillé, est conservé sur une hauteur de 9,15 m, surplombant ainsi celle de la nef de près de 2,15 m.

Deux étages divisent la tour. Au rez-de-chaussée, on trouve une petite pièce dessinant un rectangle protégé par une voûte en berceau, haute à l'intrados de 3,35 m. Ce réduit de 3,80 m sur 3,15 m est très faiblement éclairé par deux meurtrières :

L'une — 67 — dans le mur occidental 62, l'autre — 66 — percée dans le mur nord 61. Le décapage des murs, lors de la restauration de l'église a permis de découvrir des remaniements dans le mur méridional 63, vestiges vraisemblables d'une meurtrière obturée.

A l'étage se trouve une pièce plus spacieuse de 4,87 m sur 4,80 m qu'éclairent sept meurtrières, dont trois dans le mur septentrional, deux dans la face occidentale et deux dans le mur méridional. Comme couverture, cette pièce ne possède qu'un plancher par lequel on débouche directement sur une double charpente : celle de la flèche supportant celle de la nef ce qui démontre ainsi l'antériorité de la première par rapport à la seconde.

Cette pièce dont le plancher est posé sur la voûte du réduit du rez-de-chaussée, communique de plain-pied avec le jubé par une porte basse.

Une entrée primitive est conservée au niveau du premier étage sur la face septentrionale. C'est une arcade, actuellement aveugle, vestige d'une embrasure de porte, partiellement obturée et recouverte par le retour 77 du mur septentrional de la nef.

Aucun vestige ne permet la reconstitution de la charpente primitive ¹².

La brisure de l'axe et la différence de niveau démontrent à suffisance la postériorité de la tour.

Période B1

L'incendie de 1644 a entraîné la construction d'une nouvelle église. Son plan d'ensemble dessine une croix latine. Elle comprend un chœur débouchant sur un faux transept et une nef qui vient se greffer à la tour fortifiée déjà existante. Le nouvel édifice se développe ainsi sur une longueur totale de plus de 33 m. Au niveau des croisillons, sa largeur est de 16,30 *extra muros* (fig. 8).

Le chœur, assez majestueux par ses dimensions 10,05 m sur 9,25 m *extra muros*, débouche sur un chevet polygonal à trois pans ¹³. C'est certainement la partie architecturale la plus animée de l'édifice et elle contraste avec l'austérité monolithique de la tour (fig. 9). Il est couvert par une voûte ogivale à deux travées et comprend une croisée d'ogives séparée par un arc de quatre demi-arêtes retombant dans les angles. A l'exception des arêtes du chevet, les autres retombent sur une

¹² La construction de semblables tours débute généralement au X^e siècle et se poursuit encore au XI^e siècle, voire même au XII^e siècle en Ardenne (cfr L.F. GENICOT, *Les églises mosanes du XI^e siècle*, *Rec. de Trav. d'Hist. et de Phil.*, Louvain 4^e série, fasc. 48, pp. 261-262; J. MERTENS et FR. BOURGEOIS, *L'église Saint-Maximin à Jéhonville*, dans *Arch. Belg.* 66, 1963, p. 206).

¹³ Aux XVII^e et XVIII^e siècles, la construction de sanctuaires terminés par un chevet polygonal à trois pans coupés est très fréquente dans la province de Luxembourg (cfr A. MATTHYS et G. HOSSEY, *op. cit.* p. 36, bibliographie et chronologie pour quelques édifices de l'Ardenne).



Fig. 8. — Vue générale de l'église avant restauration (Photo ACL).

console. Les semelles **30** et **30b** supportent les retombées principales de la voûte. En **31**, un petit massif lié au mortier gris et dont la fonction reste indéfinie fut également mis au jour. A l'extérieur, la poussée des arêtes est contre-butée par six contreforts coiffés d'ardoises. Quatre fenêtres gothiques dispensent une lumière généreuse. Lors de la restauration de l'église, le décapage de la face intérieure du chevet fit apparaître l'arcade aveugle d'une cinquième fenêtre gothique identique aux autres. Cette dernière fut vraisemblablement obturée lors de la mise en place du maître-autel daté de 1664. Pour compenser la perte de lumière ainsi occasionnée, un oculus fut aménagé dans la brisure de l'arc.

Dans le mur méridional, à + 68, s'ouvre une crédence **7** à arc surbaissé. L'appareil du maître-autel **6** est fait de moellons irréguliers, non taillés, reliés entre eux par du mortier rouge à grains de chaux. Il s'élève à + 1,23 et est couvert d'une table monolithe en calcaire bleu de Meuse ¹⁴. Il repose sur un blocage **6a**, largement débordant, fait de pierres de réemploi, faiblement maçonnées. Une poutre, encastree

¹⁴ Les renseignements que nous possédons ne nous permettent pas d'affirmer que le retable sculpté, acquis par les Musées Royaux d'Art et d'Histoire en 1881, ait jamais été placé sur le maître-autel. Ce remarquable meuble d'art se trouvait dans le bras droit du transept avant d'être relégué sous la tour (cfr *Exposition Lambert Lombard et son temps*, Liège, 1966, pp. 19-20; L. HECTOR, *op. cit.* p. 98).



Fig. 9. — Vue générale de l'intérieur de l'église avant restauration (Photo ACL).

perpendiculairement à l'autel dans ce blocage, est vraisemblablement destinée à servir d'ancrage pour le podium en bois.

Une seule marche **11**, de calcaire bleu, fondée jusqu'à — 50, sépare le chœur du transept.

Un faux-transept de 16,30 m sur 5 m, sans véritable croisée, sépare le chœur de la nef. Sa toiture vient se greffer sur celle de la nef et du chœur, légèrement en contrebas de la ligne faîtière. Les pseudo-croisillons présentent un plan carré de construction irrégulière et de dimensions légèrement inégales. Dans chacun des murs latéraux s'ouvre une fenêtre gothique.

Ce transept abrite les deux autels latéraux, dédiés respectivement à la sainte Vierge dans le croisillon nord et à saint Joseph dans le croisillon sud. La base de l'autel nord **9** est faite de deux assises maçonnées à — 18 cm, tandis que la base de l'autel sud **8** est un amalgame de déchets de toute nature, faiblement liés jusqu'à — 15 cm.

Deux crédences sont taillées dans le mur oriental du croisillon nord. La première **13**, de forme triangulaire, est une restauration du début du siècle. La seconde **12**,

creusée au niveau + 68, est large de 19 cm et profonde de 57 cm. Une troisième crédence **15**, actuellement obturée, s'ouvrait dans le mur méridional du croisillon sud. Signalons encore deux blocages en **10** et **36**.

La nef, ramassée entre la tour et le faux transept paraît courte dans l'ensemble de l'édifice. Le mur méridional **76** est construit en fondation comme en élévation en moellons de schiste de taille assez fruste. Ses fondations descendent jusqu'à - 2 m. Chacun des murs latéraux est percé d'une fenêtre gothique. Ces baies, à léger ébrasement intérieur, sont de dimensions différentes. La fenêtre méridionale est moins large, équilibrant ainsi la luminosité de la nef.

Avant la construction de la sacristie en 1903, seule la porte en plein cintre **78**, percée dans le mur latéral nord donnait accès à l'église. Les pieds-droits de l'arc sont faits en moellons de grès calcaire dont la polychromie varie du gris-jaune au rose. Une moulure accentue le cintre de la porte.

Lors de la reconstruction de l'édifice après l'incendie de 1644, certains remaniements affectent également la tour. La technique de construction et la différence de matériaux — appareil nettement plus petit, lié par du mortier rose — impliquent une reconstruction de la voûte. Cette dernière n'est d'ailleurs pas reliée aux murs **62** et **60** et retombe sur les murs latéraux **63** et **61**. Le mur **63** présente de nombreux remaniements à partir de + 120 et sert de pied-droit à la voûte à partir de ce niveau. Quant au mur **61**, il a été l'objet d'une transformation plus importante. Probablement en mauvais état lors de la construction de la voûte, il a reçu, pour pouvoir soutenir cette dernière, un nouveau parement lié par le même mortier rose que celui employé dans la voûte. Les trous de boulins **68a** et **68b** dans le mur de façade, sont des vestiges de la construction de la tour.

Dans la même suite de travaux se place sans doute également le percement du mur oriental permettant ainsi le passage de la nef vers le réduit inférieur de la tour. Le mur **60** est percé d'une arcade en plein cintre large de 1,72 m pour une hauteur à l'intrados de 1,68. La différence de niveau entre le pavement de la nef actuelle et celui de la tour est de quelque 30 cm.

C'est sans doute également après l'obturation de la porte extérieure sur la face septentrionale de la tour que fut ouverte la petite porte s'ouvrant vers la nef au niveau de l'étage.

Signalons encore le massif **54**, appuyé contre le mur **75**, conservé sur une hauteur de trois assises liés à l'argile.

Quelques indices dénotent à suffisance la postériorité de la nef actuelle par rapport à la tour : le recouvrement partiel de la baie obturée du premier étage de la tour par le retour du mur de la nef, l'absence de cordon saillant dans le parement de la tour, présent partout ailleurs et enfin, l'absence de liaison entre les fondations de la tour et celles de la nef.

Période B2

Protégeant l'entrée, un portique rectangulaire ($4 \times 3,50$ m), dépourvu de porte extérieure, est appuyé contre le mur septentrional de la nef (fig. 10). Le mur 74 du portique dégagé dans la Tr. 3 ne présente aucune trace de liaison avec le mur 75



Fig. 10. — Le porche sur la face septentrionale (Photo ACL).

de la nef. Il est construit en schiste ardoisier et son appareil contraste avec la rudesse de celui de la nef. Le plafond est divisé transversalement dans le sens de la largeur par une poutre apparente recouverte de stuc et d'une moulure.

Une meutrière de section trapézoïdale 73 est percée dans le mur occidental 74.

Période B3

En 1865, la construction du jubé (Doc. 4 et 5) entraîna la mise en place de deux massifs de support 70 et 71. Tous deux sont construits en moellons de calcaire et de schiste, posés sur du remblai à — 82 et reliés par du mortier rouge très dur.

En 1903, une sacristie 4, délimitée par les murs 2, 2a, 2b fut construite dans l'angle occidental du croisillon sud (Doc. 6). Elle s'appuie ainsi contre les murs 3

du transept et **76** de la nef. Le mur **3** du transept fut percé pour établir une communication entre la sacristie et l'intérieur de l'église. On accède à une cave — murs **1**, **2**, **2a** et **2b** — par une porte extérieure.

Enfin, en 1963, l'église fut entièrement restaurée (Doc. 7).

B. LES TOMBES

Les tombes **5**, **16**, **18**, **27**, **34**, **38**, **39** et **53** adoptent une orientation O-E, tandis que les tombes **17**, **22**, **23** et **29** sont orientées E-O, enfin la tombe **50** est orientée S-N. Les tombes, orientées E-O sont sans doute des sépultures de prêtres, tandis que les autres sont vraisemblablement des inhumations de laïcs.

La sépulture **22** offrait quelques particularités : le défunt avait le bras gauche fléchi sur l'épaule droite, le bras droit replié sur la poitrine. La sépulture contenait encore des restes de tissu, dont un fragment d'étole ou de chasuble, une paire de chaussons en cuir ainsi qu'une mâchoire de porc déposée aux pieds. Le cercueil était posé sur le mur **21** (fig. 5).

Aucune sépulture ne peut être considérée comme antérieure à l'édifice primitif (Plan I). De plus, l'absence de mobilier funéraire rend toute chronologie absolue impossible. La disposition des tombes par rapport aux murs des différents édifices permet cependant quelques constatations de chronologie relative.

Les tombes **50**, **29**, **22**, **23**, **38** et **39** ont partiellement détruit les murs du chœur primitif et sont donc nécessairement des inhumations postérieures à la destruction de ce chœur en 1644. La tombe **18**, recoupée par les murs du transept, est antérieure à la construction de celui-ci. La tombe **5**, sous la sacristie, est antérieure à 1903. Quant aux tombes **16** et **17**, et à l'ossuaire **80**, aucune précision chronologique n'est possible.

Par la position qu'elle occupe, face à l'autel **28**, dans l'axe de celui-ci, par son orientation O-E, qui est généralement celle d'une inhumation laïque, la sépulture **34** paraît conserver les restes d'un personnage important, vraisemblablement un bienfaiteur de l'église.

C. LE MATÉRIEL ARCHÉOLOGIQUE

1) Pierre

1 — Petite dalle funéraire carrée en calcaire bleu (22 × 22 cm). Inscription D.A.L. 1720. Provenance : en **14**, face à l'autel latéral **44**.

2 — Vasque brisée, en marbre rouge de Saint-Remy. Bénitier du XVIII^e siècle, probablement réutilisé comme fonts baptismaux ultérieurement. Avant la construction

du jubé en 1865 les fonts étaient vraisemblablement installés en 72 avant d'être transférés en 15.

2) Céramique

3 — Bord de cruche. Diam. ouv. 12 cm. Production d'Andenne. XII^e-XIII^e siècle (communication M. A. Matthys).

4 — Fond de cruche, anneau de base pincé. Grès brun-foncé. Entre 1300 et 1375. Production de Schinveld-Brunssum (communication M. A. Matthys).

L'importante couche d'incendie de la tour conservé de — 40 à — 55 contenait de nombreux témoins de la vie quotidienne ¹⁵. Parmi les tessons datables retenons :

5 — (Fig. 11, 1) Fragment de Salivette. Grès beige, glaçure brune. Début XVI^e siècle. Production de Raeren.

Bibl. O.E. MAEYER, *Fünfzehn Jahre Grabungen im raerener Land*, Aachen, 1967, p. 172, photo 9.

6 — (Fig. 11, 2) Fragment de cruche. Grès brun-clair. Cartouche armorié, millésimé 1601.

Bibl. D.A. VAN BASTELAER, *Les grès wallons, grès cérame de l'ancienne Belgique ou des Pays-Bas, improprement appelés grès flamands*, dans *DRSPAC*, XIII, 1884, p. 563, type AX 831, similaire au type AX 836 millésimé 1590. Production de la famille de Lomont.

7 — (Fig. 11, 3) Fragment de coupe. Terre blanc-rose, glaçure plombifère brune. Décor incrusté jaune. Triple pincée sur anneau de base. XVII^e siècle (?).

3) Métal

8 — (Fig. 11, 4) Deux clefs attachées par un anneau. Provenance : sous le pavement de la tour.

La couche d'incendie de la tour a en outre livré plusieurs objets en métal.

9 — (Fig. 11, 5) Quatre pics en fer (long. 15 cm).

10 — (Fig. 11, 6) Outil en fer (?) terminé par un ardillon.

11 — (Fig. 11, 7) Deux ailes en bronze terminées par un tenon.

12 — (Fig. 11, 8) Plaquette de laiton brisée. Inscription (GL)ORIA. (Long 7 cm, larg. 3 cm).

¹⁵ Parmi les débris de l'incendie signalons également : quelques fragments de tripodes à glaçure argileuse violacée; des tuyaux de pipes en terre blanche; deux lames de fer soudées en croix; des charnières, poignées et garnitures de coffre; des fragments calcinés de deux chandeliers en bronze. Enfin, le remblai supérieur de la tour destiné à stabiliser le pavement arraché en 1963 contenait également deux gonds de porte.

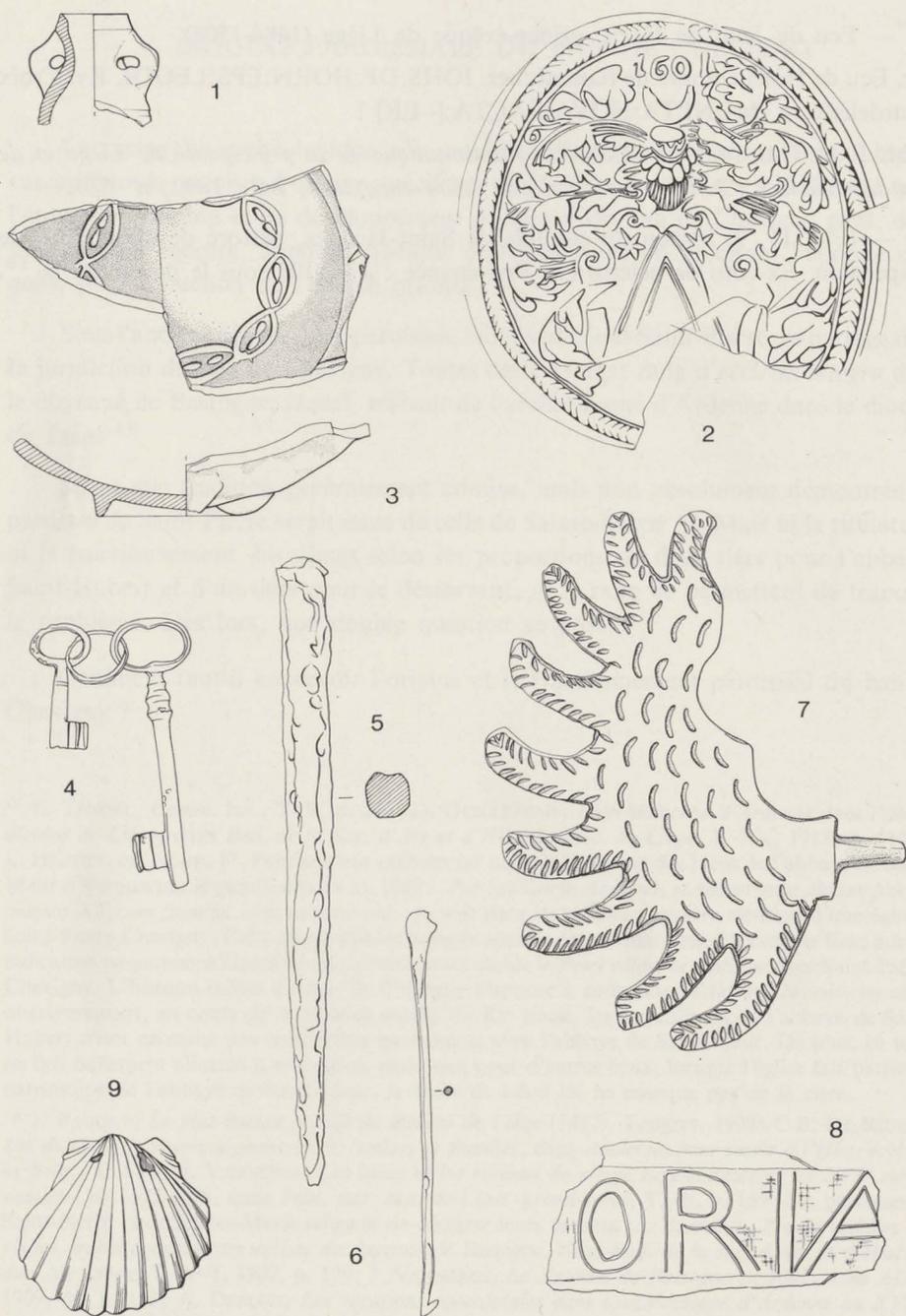


Fig. 11. — Le matériel archéologique 1, 3, 4, 5, 6, 9 (Réd. 1/3); 2, 7, 8 (Réd. 2/3).

4) Divers

13 — Ecu de Jean de Horn, prince-évêque de Liège (1484-1505).

Dr. Ecu de Horn entouré de flammèches. IOHS:DE:HORN:EPS:LEODI. Rv. Croix fleurdelisée + MONETA:NOVA:FACTA:[--ER] ?

Bibl. J. DE CHESTRET DE HANEFFE, *Numismatique de la principauté de Liège et de ses dépendances (Bouillon-Looz) depuis leurs annexions*, Bxl., 1890, n° 426.

14 — (Fig. 11, 9) Pecten ou coquille de Saint-Jacques, perforé de deux trous de suspension. Ex-voto de pèlerin (?). Provenance : à — 107 sous le pavement 26 ¹⁶.

¹⁶ Il est curieux et amusant de constater qu'en 1486, Linar, échevin de Recogne et paroissien de Saint-Pierre fut condamné à un pèlerinage expiatoire à Saint-Jacques-de-Compostelle pour avoir falsifié le rôle de la taxe au profit de son beau-père (cfr L. НЕСТОР, *op. cit.* pp. 51-52).

V. ORIGINE PAROISSIALE DU BAN DE CHEVIGNY

La recherche archéologique n'a pas livré d'éléments de chronologie absolue susceptible de préciser l'origine spécifique de l'église Saint-Pierre. Dès lors, seule l'étude de l'origine et du développement paroissial du ban de Chevigny peut, dans une certaine mesure, apporter quelque éclaircissement en précisant l'époque *ante quem* pour l'érection de l'édifice primitif ¹⁷.

Sous l'ancien régime, deux paroisses, Sainte-Marie et Saint-Pierre, se partageaient la juridiction du ban de Chevigny. Toutes deux avaient rang d'*ecclesia integra* dans le doyenné de Bastogne, lequel, relevait de l'archidiaconé d'Ardenne dans le diocèse de Liège ¹⁸.

Selon une tradition généralement admise, mais non absolument démontrée, la paroisse de Saint-Pierre serait issue de celle de Sainte-Marie ¹⁹. Mais ni la titulature, ni le fractionnement des dîmes selon les proportions de deux tiers pour l'abbé de Saint-Hubert et d'un tiers pour le desservant, ni le rang ne permettent de trancher le problème. Dès lors, une double question se pose :

Comment faut-il concevoir l'origine et le fractionnement paroissial du ban de Chevigny ?

¹⁷ E. TANDEL, *Comm. lux.*, T. V, p. 206; D. GUILLEAUME, *L'archidiaconé d'Ardenne dans l'ancien diocèse de Liège*, dans *Bull. de la Soc. d'Art et d'Hist. du dioc. de Liège*, T. XX, 1913, p. 444; et L. HECTOR, *op. cit.*, p. 17. Fondant leur opinion sur une confirmation des biens de l'abbaye de Saint-Maur à Verdun par le pape Léon IX en 1049 ... *Petri villam in Arduena, et villam quae dicitur Nervia, mansos XX cum familia...* ces auteurs ont cru voir dans ce texte la première mention d'une église à Saint-Pierre-Chevigny. Cette interprétation abusive appelle deux remarques. En premier lieu, aucune indication ne permet d'identifier de manière indiscutable le *Petri villam in Arduena* avec Saint-Pierre-Chevigny. L'histoire même du ban de Chevigny s'oppose à cette interprétation. Jamais, en effet, ultérieurement, au cours de la seconde moitié du XI^e siècle, les acquisitions de l'abbaye de Saint-Hubert n'ont nécessité une transaction quelconque avec l'abbaye de Saint-Maur. De plus, ce texte ne fait nullement allusion à une église, alors que pour d'autres lieux, lorsque l'église fait partie du patrimoine de l'abbaye de Saint-Maur, la Bulle de Léon IX ne manque pas de la citer.

¹⁸ J. PAQUAY, *Le plus ancien pouillé du diocèse de Liège* (1497), Tongres, 1908; C.B. DE RIDDER, *Les diocèses de Belgique avant 1559. Notices et Pouillés*, dans *Analectes pour servir à l'Hist. ecl. de la Belg.*, T. I-III; J. VANNÉRUS, *Les biens et les revenus du clergé luxembourgeois au XVI^e siècle, enquêtes de 1575-1576*, dans *Publ. sect. hist. de l'Inst. grand-ducal*, T. 49, p. 159. Les paroisses de Saint-Pierre et de Sainte-Marie refusent de déclarer leurs revenus; J. BRASSINE, *Procès verbaux des visites archidiaconales des églises du doyenné de Bastogne*, dans *Bull. de la soc. d'Art et d'Hist. du dioc. de Liège*, T. XVI, 1907, p. 129; J. VANNÉRUS, *Le doyenné de Bastogne en 1602*, dans *AIAL*, 1909, 44, p. 173; A. DEBLON, *Les vocations sacerdotales dans l'archidiaconé d'Ardenne au XVIII^e siècle*, dans *Ard. et Fam.* 1965, 4, pp. 158-159; J. HANIN, *Le doyenné de Bastogne au XVI^e siècle. Les curés de l'Ardenne en contestation*, dans *Ard. et Fam.* 1968-1969, 1, pp. 10-11.

¹⁹ D. GUILLEAUME, *op. cit.* pp. 444-448.

De l'étude des « croix banales » ou « bancroix », décrites vers 840-850 par l'auteur des *Miracula Sancti-Huberti*, il ressort que l'organisation des paroisses et des doyennés est en place dès le IX^e siècle. Selon le second livre des *Miracula*, l'institution de ce rite remonterait à 837²⁰. Bien qu'aucun détail ne soit donné concernant les paroisses du doyenné de Bastogne, auquel appartenait le ban de Chevigny, participant aux « croix banales », on peut néanmoins supposer que dès cette période où du moins dès le IX^e siècle, une paroisse assurait la juridiction de l'ensemble du ban. L'existence d'une villa royale, attestée sur le ban de Chevigny (*Caveniaco*) dans une charte d'Arnulphe de Carinthie, datée de 888 et confirmant un diplôme de Lothaire II, renforce cette hypothèse²¹. En effet, centre d'une circonscription administrative carolingienne, le ban de Chevigny était susceptible d'être christianisé. Toutefois, ce n'est qu'en 1086 que les textes font état d'une église et d'une paroisse. Cette année, Wulfram, abbé de Prüm, cède à l'abbaye de Saint-Hubert la dime de l'*ecclesia caviniacensi* en échange de celle de Maissin et d'un manse situé près de Villance²². Plus tard, en 1224, un certain Bonellus signe un acte comme témoin en tant que *presbiter caviniaco*²³. Ces deux mentions tardives d'*ecclesia caviniacensi* et de *presbiter caviniaco* paraissent indiquer l'existence d'une paroisse unique, du moins jusqu'en 1224, sans toutefois apporter une précision quant à son origine. La distinction entre ban de Sainte-Marie et ban de Saint-Pierre

²⁰ G. KURTH, *op. cit.* pp. 104-109; K. HANQUET, *La chronique de Saint-Hubert, dite Cantatorium*, pp. 55-56. L'étude la plus récente sur l'institution des croix banales est celle de A. VANRIE, *Les croix banales aux abbayes en Belgique au moyen âge*, dans *Centre d'Hist. écon. et soc.*, T. II, ULB, pp. 9-28. La liste des paroisses participant aux « croix banales » est connue par une bulle du pape Innocent II, datée du 17 avril 1139. Pour les croix d'Ardenne qui groupaient les paroisses du doyenné de Bastogne, il est simplement dit *...idem de omnibus villis decaniae Bastoniensis addito pane de domibus singulis...*

²¹ C. WAMPACH, *Urkunden und Quellenbuch zur Geschichte der altluxemburgischen Territorien bis zur Burgundischenzeit*, Luxembourg, T. I, pp. 121-122, n° 115; E. EWIG, *Les Ardennes au haut moyen âge*, dans *Cah. de l'Acad. lux.*, nouv. série, n° 2, Namur, 1963, p. 20 et 32. A cette époque, Chevigny formait avec Ortho et Amberloup le groupe méridional du *pagus ardenensis*, séparé par l'Ourthe de deux groupes septentrionaux Glains-Gouvy et Amblève-Manderfeld. Cette division du pagus en deux comtés remonte au traité de Meerssen en 870 par lequel Charles le Chauve et Louis le Germanique se partagent la Lotharingie de Lothaire II. C'est ce *pagus-comitatus ardenensis* carolingien qui a servi de modèle à la formation de l'archidiaconé d'Ardenne subdivisé en doyenné de Bastogne dans la partie méridionale et de Stavelot dans la partie septentrionale.

²² G. KURTH, *op. cit.* p. 27; K. HANQUET, *op. cit.* p. 144. Charte disparue. Datation : après le 25 août 1086. Seul le *Cantatorium* a gardé le souvenir de cet échange. H. BEYER, *Urkundenbuch zur mittelrheinischen Territorien*, Coblenz, 1860, pp. 24-25 et pp. 166-170. L'abbaye de Prüm possédait des biens à Chevigny (*Caveniaco*) depuis 765, lorsque Gilles, moine de Prüm, avait cédé à son abbaye les propriétés qu'il y possédait. Cet échange de dîmes entre les deux abbayes ne constitue en fait qu'un épisode de la politique d'extension domaniale de l'abbaye de Saint-Hubert dans la seconde moitié du XI^e siècle. C'est ainsi qu'en 1071, Richilde, comtesse de Hainaut engage son *fiscus caveniacus* à l'abbaye de Saint-Hubert. La vente définitive de ce *fiscus* par la comtesse et son fils Baudouin n'eût lieu qu'en 1084. Cfr G. ROBAULX DE SOUMOY, *Chronique de l'abbaye de Saint-Hubert, dite Cantatorium*, Bruxelles 1847, pp. 270-271; G. KURTH, *op. cit.* pp. 37 et 57; K. HANQUET, *op. cit.* pp. 65-69; L. HECTOR, *op. cit.* pp. 18-24.

²³ G. KURTH, *op. cit.* pp. 235-236.

n'apparaît qu'à partir de 1282²⁴. On peut donc raisonnablement admettre que le premier démembrement paroissial du ban de Chevigny a eu lieu avant 1282, peut-être au cours des décennies qui s'étalent de 1224 à 1282.

Faut-il chercher à Sainte-Marie ou à Saint-Pierre le centre paroissial primitif et la villa royale ?

L'environnement archéologique plaide en faveur de Sainte-Marie où d'importants vestiges de l'époque romaine et des substructions d'un édifice entouré de sépultures à inhumation sans mobilier funéraire et considéré par l'abbé Sulbout comme une « cella » primitive voisinent avec l'église actuelle²⁵.

²⁴ C. WAMPACH, *op. cit.* T. 5, pp. 28-29, n° 27. Le 15 juillet 1282, Marguerite, épouse de Thierry d'Ambève, reçoit de la part de son frère Thierry de Mirwart une rente annuelle de 70 livres sur le ban de Saint-Pierre en guise de dot.

²⁵ SULBOUT, *Notice archéologique...* dans *AIAL*, T. V, 1867-1869, pp. 292-293. De nombreux vestiges de l'époque romaine ont été signalés à Sainte-Marie-Chevigny (Cfr R. LAURENT, D. CALLEBAUT, H. ROSENS, *L'habitat rural à l'époque romaine*, Bruxelles, 1972, p. 42). En outre, des fouilles inédites ont mis au jour les vestiges de trois hypocaustes, un *caldarium* et deux salles de séjour d'un établissement romain à quelques mètres de l'actuelle église. La découverte, en 1964, de trois sépultures sans mobilier funéraire au lieu-dit *Tombois* ainsi que d'une quatrième sépulture dans l'avant-cour du presbytère, confirment les constatations faites par l'abbé Sulbout au siècle dernier. Les vestiges de cette *cella* se situeraient sous la route moderne contournant l'église entre le presbytère et le monument (Cfr *Ard. et Fam.* 1963, 4, p. 184, 1964; 1-2, pp. 61-62; 1965, 1, p. 53; 1965, 2, pp. 83-84).

VI. CONCLUSION

L'identification et l'établissement de la chronologie de l'édifice primitif constitue un problème délicat (fig. 12).

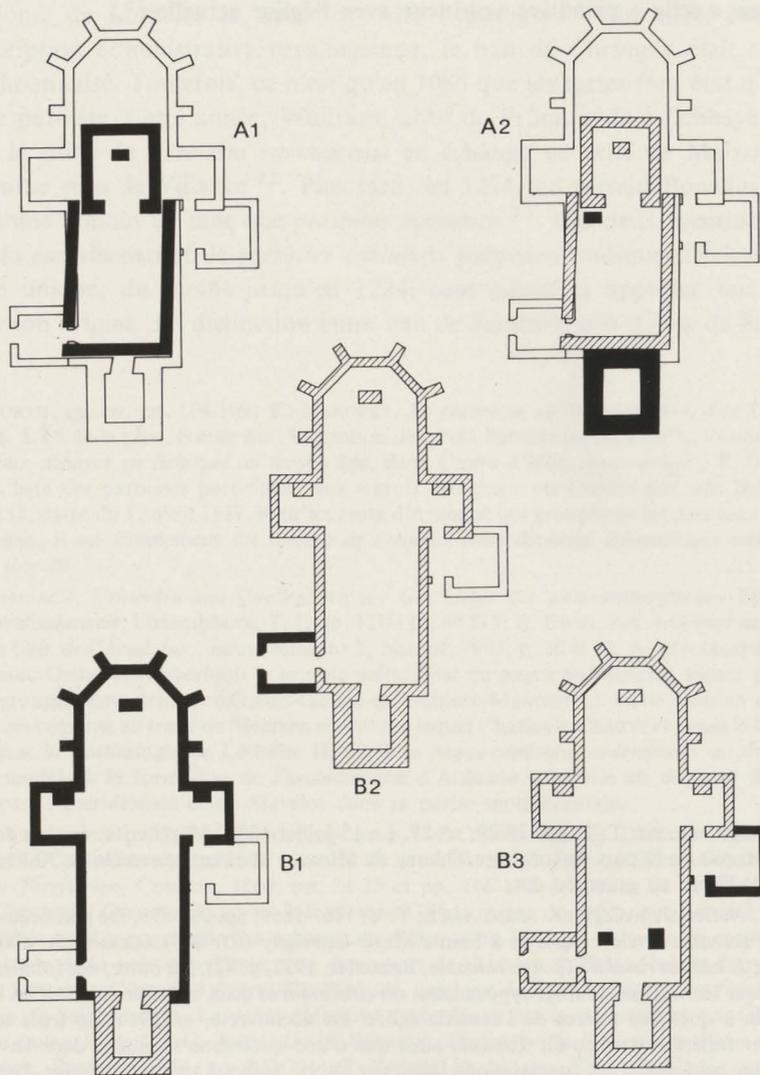


Fig. 12. — Evolution architecturale.

Bien que le ban de Chevigny entre dans l'histoire écrite dès 765, son développement paroissial n'en reste pas moins obscur. La mention tardive — en 1282 — du ban de Saint-Pierre dans les écrits, alors que tous les documents antérieurs font mention de *Caviniacum*, laisse supposer qu'à une paroisse unique, avec Sainte-Marie comme centre, a succédé un premier démembrement paroissial au profit de Saint-Pierre. La chronologie de ce démembrement paroissial reste imprécise. Une certitude néanmoins, il a eu lieu avant 1282, peut-être au cours des décennies s'étalant de 1224 à 1282, donnant ainsi une époque *ante quem* pour l'érection de l'édifice.

De l'étude de l'évolution architecturale de l'édifice, il ressort qu'à une monofonction à chœur rétréci, dont l'origine s'évanouit dans la période s'étendant du IX^e au XI^e siècle (A1) a succédé un édifice amplifié par l'adjonction d'une tour fortifiée occidentale (A2) dont la construction pourrait peut-être coïncider avec l'érection de Saint-Pierre en paroisse autonome au XII^e siècle. La confrontation des données archéologiques et des documents d'archives autorise une tentative de restitution de la tour et du rôle qu'elle a joué depuis son origine jusqu'à l'incendie de 1644. On sait qu'elle était divisée en deux étages. Le rez-de-chaussée était dévolu au rôle de garde, tandis que l'étage était réservé à l'entrepôt des biens précieux de la population. A l'origine, un seul accès, semble-t-il, donnait accès à la tour par une porte, aujourd'hui obturée, au niveau du premier étage sur la face septentrionale.

L'histoire écrite de l'église ne commence cependant qu'en 1354, lorsqu'elle est citée comme étant à la collation de l'abbé de Saint-Hubert (Doc. 1). A partir de 1497, elle est connue comme *ecclesia integra* dans le doyenné de Bastogne, archidiaconé d'Ardenne, dans le diocèse de Liège.

En 1644, elle est en grande partie détruite par un incendie. Le chœur et la nef romane furent complètement rasés et remplacés par un édifice gothique (B1). La nef garde les mêmes dimensions et fut reconstruite à l'emplacement même de la précédente, mais elle fut amplifiée par l'adjonction d'un faux-transept et d'un chœur polygonal à chevet plat. C'est sans doute à cette occasion que la tour fut transformée par la mise en place d'une flèche, la suppression de la porte extérieure et l'ouverture de deux portes intérieures s'ouvrant vers la nef, l'une au rez-de-chaussée, l'autre à l'étage.

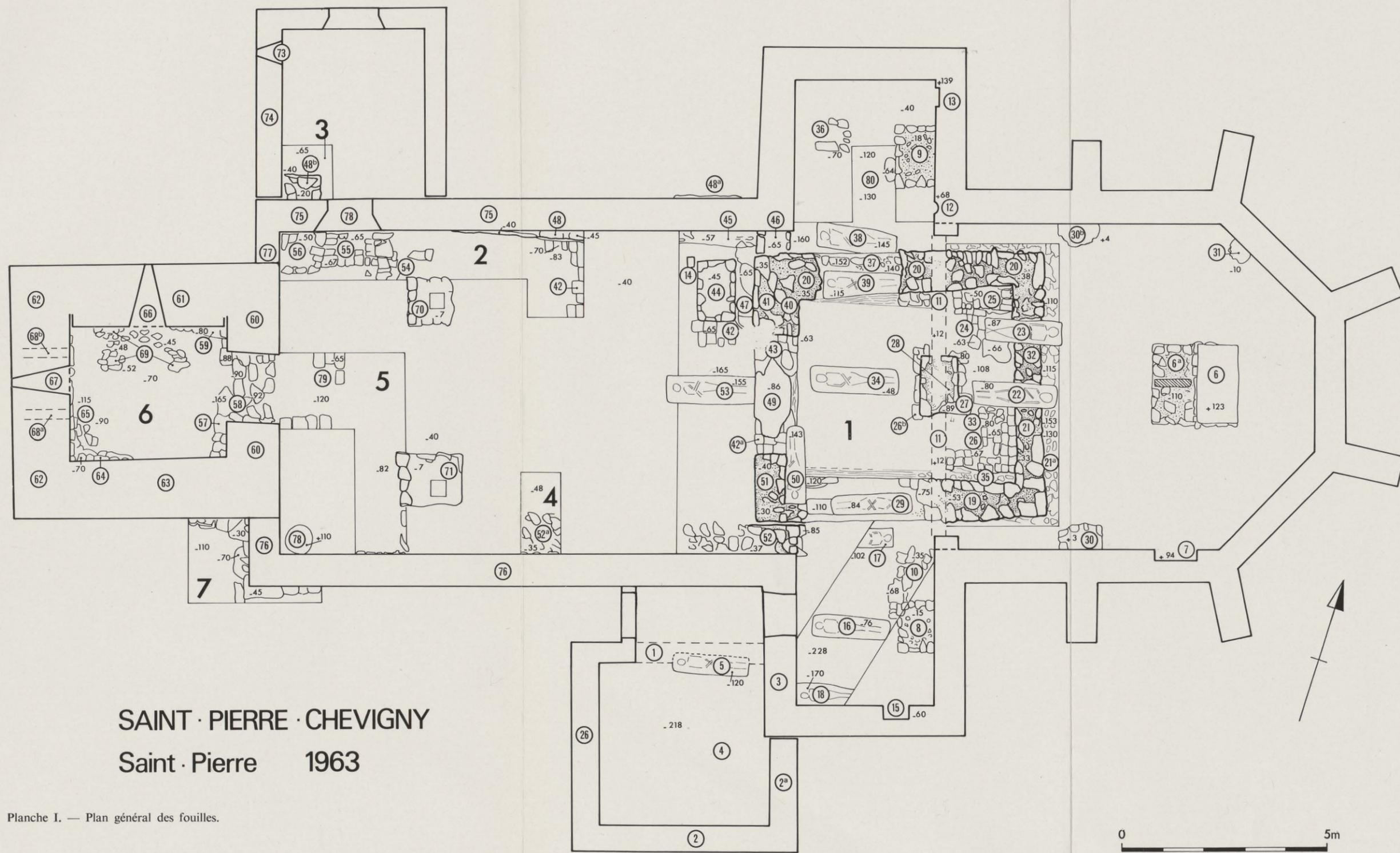
Au cours des siècles suivants, l'église Saint-Pierre subit encore quelques modifications, telles que l'adjonction d'un porche au cours du XVII^e ou XVIII^e siècle (B2) et d'une sacristie en 1903 (B3).

Dans l'heureuse symbiose d'une tour romane, prolongée par un édifice gothique, l'église Saint-Pierre offre, dès son origine, l'image d'une église régionale, isolée en rase campagne, à tel point que pendant tout l'ancien régime elle restera dissociée du presbytère établi à Libramont.

Aujourd'hui encore, une restauration récente a donné une fraîcheur nouvelle à l'église Saint-Pierre dont l'évolution semble s'être figée depuis le XVII^e siècle.

TABLE DES MATIERES

I. Introduction	5
II. Situation topographique	6
III. Les sources historiques	8
IV. Les sources archéologiques	10
A) Examen des vestiges	10
B) Les tombes	21
C) Le matériel archéologique	21
1 — Pierre	21
2 — Céramique	22
3 — Métal	22
4 — Divers	24
V. Origine paroissiale du ban de Chevigny	25
VI. Conclusion	28



SAINT · PIERRE · CHEVIGNY
 Saint · Pierre 1963

Planche I. — Plan général des fouilles.



Imprimerie **Maison d'Édition**, s.c., 6001 **Marcinelle**